

HIS4830 « Histoire des femmes dans une perspective transnationale »

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal
Hiver 2015

Mercredi de 18h00 à 21h00

Enseignante : Eve-Marie Lampron

Disponibilité : Mercredi de 17h15 à 18h00, dans le local du cours

Courriel¹ : lampron.eve-marie@uqam.ca

1. Descripteur officiel et objectifs du cours

Ce cours vise à développer chez les étudiant-e-s une connaissance approfondie de l'histoire des femmes de la fin du XVIIIe siècle à nos jours dans une perspective transnationale. Plusieurs espaces-temps seront examinés dans une approche comparative, tout en soulignant la spécificité nationale ou régionale de l'expérience des femmes du passé. À la fin du cours, les étudiant-e-s seront en mesure de :

- réfléchir aux apports de l'histoire des femmes à la construction de l'histoire dans une perspective transnationale ;
- d'analyser des sources documentaires de différentes époques produites par des femmes ou sur les femmes ;
- d'offrir une lecture plurielle de l'histoire, en conceptualisant les distinctions non seulement de genre, mais aussi de classe, de race, d'ethnie et de religion.

Parmi les thèmes abordés, on trouvera le militantisme des femmes contre l'esclavage, l'alcoolisme, la prostitution, la pauvreté et la maladie; la lutte pour les droits politiques et juridiques des femmes; l'éducation et l'émancipation des femmes ; la famille, le travail domestique et le travail rémunéré; les femmes, les guerres et les régimes totalitaires; la participation des femmes aux organismes internationaux.

Veuillez noter que le cadre spatial du cours sera principalement centré sur l'Europe ainsi que sur l'Amérique du Nord.

Ce cours est offert dans le cadre des programmes suivants : baccalauréat en histoire ; baccalauréat en histoire, culture et société ; certificat en études féministes ; concentration de 1^{er} cycle en études féministes ; certificat en histoire ; majeure en histoire ; majeure en histoire, culture et société.

2. Formule pédagogique

La plupart des séances incluront un exposé magistral et celui-ci sera généralement accompagné de discussions autour des textes à l'étude, d'ateliers, d'études de cas, etc. Par ailleurs, quatre cours seront consacrés aux exposés oraux des étudiant-e-s. La contribution active des étudiant-e-s tout au long de la session n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite de ce processus d'apprentissage.

Des présentations PowerPoint (diaporama) accompagneront généralement les exposés magistraux. Cependant, il est à noter que ce support visuel constitue seulement l'ossature du cours et ne saurait en aucun cas remplacer la prise de notes. Les présentations Powerpoint seront rendues disponibles sur Moodle quelques heures après chaque séance d'enseignement.

¹ Vous obtiendrez une réponse à vos courriels dans un délai maximal de 48 heures. Veuillez noter que je ne consulte généralement pas mes courriels la fin de semaine... parce qu'il y a une vie après les cours! ☺

3. Supports pédagogiques

Un recueil de textes regroupant une partie des lectures obligatoires et complémentaires est disponible à la COOP-UQÀM (pavillon Judith-Jasmin). Les textes disponibles sur Internet ou par le biais des bases de données de l'UQÀM sont disponibles sur Moodle. Pour y accéder hors campus, les étudiant-e-s doivent configurer le service « proxy » sur leurs appareils électroniques. Les instructions sont disponibles à la page suivante (onglet Configuration) :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/acceder-aux-ressources/serveur-mandataire-proxy>.

Un espace a été créé pour ce cours sur le portail Moodle de l'UQÀM. Cet espace contient le plan de cours et la liste des lectures obligatoires et complémentaires pour chaque cours. Les diaporamas de l'enseignante sont également téléversés sur Moodle quelques heures après chaque cours. D'autres documents seront ajoutés, tels que les critères de correction spécifiques à chaque travail. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les étudiant-e-s.

Le portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Consignes pour se connecter à Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf>

4. Calendrier des séances

Semaine 1

7 janvier

Introduction

Présentation de l'enseignante et des étudiant-e-s
Activité d'introduction
Présentation du plan de cours
Quelques définitions pour encadrer la réflexion

Semaine 2

14 janvier

Le XVIII^e siècle : entre ombres, Lumières et Révolutions

Portrait socio-économique des femmes à la fin du XVIII^e siècle
La « nouvelle » querelle des femmes : émergence d'une masse critique
Rôles féminins dans les révolutions (États-Unis, France, Italie)
Amorce de la formation des équipes de recherche

Lecture obligatoire

Fauré, Christine, « Du droit de l'homme aux droits des femmes : une conversion intellectuelle difficile », dans Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, pp. 247-270.

Lecture complémentaire

Vincent, Bernard, « 'Forget Not the Ladies' : l'héritage oublié d'Abigail Adams et des femmes du New Jersey (1776-1807), dans Sophie Geoffroy et al. (dir.), *Genre et dynamiques interculturelles : la transmission*, Paris, L'Harmattan, 2012, pp. 43-50.

Semaine 3

21 janvier

Le XIX^e siècle : mutations, mouvements sociaux et rôles féminins

L'impact de la révolution industrielle
Figures de femmes : épouses des bourgeois, ouvrières et « femmes de mauvaise vie »
Les femmes dans les mouvements socialistes utopiques (1830-1848)
Émergence des mouvements féministes en Europe et aux États-Unis (1830-1848)
Formation des équipes de recherche

Lecture obligatoire

Dalvarez, Sophie et Alice Primi, « L'épineuse couronne de la féminité. Féminin, religion et politique au lendemain de 1848. France-Allemagne », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, no. 28 (2004), pp. 95-110. <http://rh19.revues.org/620>

Lecture complémentaire McMillen, Sarah, « Introduction », *Seneca Falls and the Origins of the Women's Rights Movement*, New York, Oxford University Press, 2008, pp. 1-8.
<http://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=TzVRIFXiYswC&oi=fnd&pg=PR7&dq=seneca+falls+1848&ots=WFDd8TIKq2&sig=nmH1kd75BE1SF-oLBgXBhEDWmxw#v=onepage&q=Introduction&f=false>

Semaine 4 **28 janvier**

La lente conquête de droits politiques et économiques (1848-1918)
Tactiques et luttes des suffragistes et suffragettes (France et Angleterre)
L'internationalisation du féminisme
L'impact de la Première Guerre mondiale et de la Révolution Russe

Lecture obligatoire Rochefort, Florence, « Du droit des femmes au féminisme en Europe, 1860-1914 », dans Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, pp. 669-694.

Lecture complémentaire Le Naour, Jean-Yves, « Sexes en deuil », *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre : Les mœurs sexuelles des Français, 1914–1918*, Paris, Aubier, 2002, pp. 333-371.

Semaine 5 **4 février**

Des « années folles » à la Deuxième Guerre mondiale : avancées et reculs (1918-1945)
L'entre-deux-guerres : un retour au foyer?
Sportives et « flappers » : nouvelles modes, nouvelles figures
Conditions des femmes dans les régimes autoritaires (Espagne, Italie, Allemagne)
Deuxième Guerre mondiale : impacts et rôles féminins dans les Résistances

Lecture obligatoire Bard, Christine, « La résistible ascension du pantalon (1914-1960) », *Histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010, pp. 277-306.

Lecture complémentaire Detellier, Élise, « Chapitre 2 : Des sportives hétérosexuelles et maternelles », *'They always remain girls' : la re/production des rapports de genre dans les sports féminins au Québec (1919-1961)*, Thèse de Ph. D. en histoire, Université de Montréal, 2011, pp. 56-116 (lire uniquement pp. 74 à 101).
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/5319/Detellier_Elise_2011_these.pdf?sequence=4

Semaine 6 **11 février**

Abolitionnistes et réformatrices : luttes contre l'esclavage, la pauvreté, l'alcoolisme et l'exploitation sexuelle (XIXe siècle)
Conférence d'Isabelle Lehuu, professeure au département d'histoire :
« Blanches et Noires en lutte contre l'esclavage aux États-Unis »
De la lutte contre l'alcoolisme et la pauvreté, aux luttes contre les violences faites aux femmes
L'enjeu de la prostitution
Présentation des étapes 2 et 3 du travail de recherche

Lecture obligatoire (à confirmer)

Lecture complémentaire Summers, Anne, « Which Women? What Europe? Josephine Butler and the International Abolitionist Federation », *History Workshop Journal*, vol. 62, no. 1 (2006), pp. 214-231.
<http://hwj.oxfordjournals.org/content/62/1/214.short>

Travail à remettre	Étape 1 du travail de recherche, à remettre avant 18h00 (sur Moodle)
	Co-évaluation du travail d'équipe, à remettre avant 18h00 (format papier)

Semaine 7

18 février

Des « trente glorieuses » aux mouvements de libération des femmes (1945-1980)

Impact des « trente glorieuses » sur les conditions des femmes

La « révolution sexuelle »

Accélération et radicalisation des luttes féministes

Lecture obligatoire

Schweitzer, Sylvie, « Les enjeux du travail des femmes », *Vingtième Siècle*, no. 75 (2002), pp. 21-33.

<http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/stable/3771855?seq=1>

Lecture complémentaire

Dauphin, Sandrine, « L'élaboration des politiques d'égalité ou les incertitudes du féminisme d'État : une comparaison France / Canada », *Cahiers du genre*, no. 3 (2006), pp. 95-116.

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2006-3-page-95.htm>

Semaine 8

25 février

Examen de mi-session

Semaine 9

4 mars

Semaine de relâche

Semaine 10

11 mars

Du couvent à l'université : avancées et résistances en éducation (XVIIIe - XXe siècles)

Formes et lieux de l'éducation féminine

Femmes éduquées : femmes-phares des mouvements féministes

Femmes dans les métiers traditionnellement masculins

De George Sand à JK Rowlings : affirmation des écrivaines

Lecture obligatoire

Christen-Lécuyer, Carole, « Les premières étudiantes de l'Université de Paris », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, no. 4 (2002), pp. 35-50.

<http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2000-2-page-35.htm>

Lecture complémentaire

Adler, Laure, « Féminitude », dans Laure Adler et Stefan Bollman (dir.), *Les femmes qui écrivent vivent dangereusement*, Paris, Flammarion, 2007, pp. 8-17.

Semaine 11

17 mars

Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)

Semaine 12

25 mars

Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)

Évaluation de l'enseignement

Semaine 13

1^{er} avril

Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche – pour les équipes ayant présenté leur projet le 17 mars. À remettre à 18h00 sur support papier.
	Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 17 mars. À remettre à 18h00 sur support papier.

Semaine 14

8 avril

Exposés oraux (Étape 2 du travail de recherche)

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche – pour les équipes ayant présenté leur projet le 25 mars. À remettre à 18h00 sur support papier.
	Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 25 mars. À remettre à 18h00 sur support papier.

Semaine 15

15 avril

Synthèse du cours et nouveaux défis des femmes (1980-2015)

Enjeux liés à la datation de l'histoire des femmes et du féminisme

L'histoire des femmes : un état des lieux et de la recherche

D'hier à aujourd'hui : ce qui change et ce qui change... moins!

Lecture obligatoire

Lampron, Eve-Marie, « Liberté, égalité, masculinité : les discours masculinistes contemporains du Québec et la perception des femmes dans la France révolutionnaire », dans Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le masculinisme : l'anti-féminisme démasqué*, Montréal, Remue-Ménage, 2008, pp. 33-54.

Lecture complémentaire

Blais, Mélissa, Laurence Fortin-Pellerin, Eve-Marie Lampron et Geneviève Pagé, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague: réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », dans *Recherches féministes*, vol. 20, no. 2, pp. 141-162.

<http://www.erudit.org/revue/rf/2007/v20/n2/017609ar.html?vue=resume>

Travail à remettre	Exercice de métacognition. À remettre à 18h00 (support papier).
	Étape 3 du travail de recherche – pour les équipes ayant présenté leur projet le 1 ^{er} avril. À remettre à 18h00 sur support papier.
	Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 1 ^{er} avril. À remettre à 18h00 sur support papier.

Pour les équipes ayant présenté l'exposé le 8 avril : travaux à remettre le 20 avril

Travail à remettre	Étape 3 du travail de recherche – pour les équipes ayant présenté leur projet le 8 avril. À remettre avant 16h30, dans la chute à travaux du département d'histoire (6 ^{ème} étage, pavillon Hubert-Aquin)
	Co-évaluation – pour les équipes ayant présenté leur projet le 8 avril. À remettre avant 16h30, dans la chute à travaux du département d'histoire (6 ^{ème} étage, pavillon Hubert-Aquin)

5. Modalités d'évaluation

Les travaux écrits doivent être présentés selon les normes en vigueur (voir la section « Consignes pour la présentation des travaux » de ce syllabus. Les travaux remis en retard seront pénalisés

(10% par jour de retard), sauf en cas d'une **urgence** rencontrée par l'étudiant-e et validée par l'enseignante, à l'aide d'un **billet médical**. Les problèmes informatiques ne constituent pas un cas d'urgence. Sauvegardez toujours votre travail sur plusieurs supports informatiques et en différents endroits.

Critères de correction généraux

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : qualité de l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

Outils d'évaluation		Pondération	Date
Présence et participation active en classe		12%	
Examen de mi-session		25%	25 février
Travail de recherche (en équipe de 3)	Étape 1. Sélection du sujet, du cadre spatio-temporel et bibliographie préliminaire (note d'équipe globale)	10%	11 février
	Étape 2. Présentation orale (note d'équipe - 10% et note individuelle - 10%)	20%	17 mars 25 mars 1 ^{er} avril 8 avril
	Étape 3. Travail de recherche final (note d'équipe - 10% et note individuelle - 10%)	20%	Deux semaines après l'exposé
Coévaluation du travail d'équipe		6 %	1) 11 février 2) En même temps que la remise de l'étape 3
Exercice de réflexion (métacognition) sur le cours		7 %	15 avril
Total		100%	

Présence et participation en classe : 12 %

Ce cours vise à susciter des échanges en classe autour des lectures, des présentations orales des étudiant-e-s et d'exercices pratiques dans lesquels leur collaboration est demandée. La présence en classe pour la totalité de la séance ET la participation active aux activités sont donc essentielles. Sans être pénalisé-e-s, les étudiant-e-s peuvent manquer une seule séance d'enseignement.

Examen de mi-session (en classe) : 25 %

L'examen portera sur l'ensemble de la matière parcourue en classe et sur les lectures (obligatoires). Les étudiant-e-s pourront se munir d'un aide-mémoire manuscrit recto-verso (8 ½ X 11, format Letter) et devront répondre à des questions d'analyse, à développement court et à développement long.

Date : 25 février, de 18h00 à 21h00

Co-évaluation (6%) :

À deux moments pendant la session (en même temps que la remise des travaux relatifs aux étapes 1 et 3 de la recherche), les étudiant-e-s remettront à l'enseignante un exercice individuel de réflexion sur l'efficacité (jusqu'à maintenant) de leur processus de travail en équipe. Ils et elles devront remplir un tableau (qui sera rendu disponible sur Moodle) évaluant la contribution de chaque membre de l'équipe (incluant eux-mêmes et elles-mêmes). Chaque co-évaluation compte pour 3% de la note finale, pour un total de 6%.

Votre honnêteté dans l'accomplissement de cette tâche est essentielle. En effet, l'enseignante rencontrera les équipes qui ont identifié des problèmes sérieux et pourrait leur demander de rédiger un contrat d'équipe précisant les rôles et responsabilités de chacun-e. L'enseignante se réserve également le droit de revoir l'ensemble des notes individuellement, dans un souci d'équité entre les membres de l'équipe.

Dates de remise : 1^{er} avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 17 mars)
8 avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 25 mars)
15 avril (les équipes ayant présenté l'exposé le 1^{er} avril)
20 avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 8 avril)

Exercice de métacognition (7%)

L'exercice de métacognition, d'une longueur de 3 à 4 pages et d'une valeur de 7%, est à remettre lors du dernier cours. Il consistera en une réflexion personnelle de l'étudiant-e sur les principaux savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis pendant la session.

Date de remise : 15 avril, à 18h00 (format papier).

Travail de recherche

En équipe de trois personnes, les étudiant-e-s devront choisir une thématique de recherche, un cadre temporel, trois pays/régions et une source primaire pour chaque pays/région. Il s'agira d'explorer la thématique choisie à travers trois espaces (travail individuel), puis de mettre en commun les réflexions par une démarche comparative (travail d'équipe), à partir d'une question de recherche et d'une hypothèse.

Exemples de thématiques de recherche :

- Conditions des femmes autochtones (Québec, Canada, États-Unis) - sujet plus précis à déterminer
- Pratiques et enjeux du contrôle des naissances à la fin du XVIII^e siècle (France, États-Unis, Bas-Canada)
- Rôles des femmes pendant les révoltes étudiantes et populaires de l'année 1968 (France, Québec, Allemagne)
- Femmes nazies, fascistes et collaboratrices pendant la Deuxième Guerre mondiale (France, Allemagne, Italie)
- Résistances des femmes au féminisme au cours des années 1980 (États-Unis, Canada, France)
- Impacts de la transition du communisme au capitalisme sur les femmes, 1989-1999 (Allemagne, Russie, Pologne)
- Évolution de la représentation politique des femmes dans les organes politiques législatifs, 1970-2000 (États-Unis, Royaume-Uni, Canada)
- Rôles des femmes dans les mouvements pacifistes, 1914-1918 (Royaume-Uni, États-Unis, France)

Les thématiques de recherche devront être **validées par l'enseignante**. Il s'agira notamment de

ne pas répéter des contenus vus en classe ou choisis par d'autres équipes, d'où une nécessaire concertation.

Le travail de recherche sera réalisé en équipes formées de trois personnes (à déterminer au 2^e ou 3^e cours, du temps sera alloué à cet effet). Les trois membres d'une équipe devront contribuer de façon équitable à toutes les étapes et seront conjointement responsables d'une partie du contenu, ce qui implique minimalement de se relire mutuellement. En cas de répartition inéquitable des tâches ou de participation inéquitable aux travaux, l'enseignante se réserve le droit d'accorder des notes différentes aux membres de la même équipe, selon la contribution de chacun-e. Vous devrez également, à différentes étapes, remettre un exercice individuel de coévaluation, qui permettra à l'équipe et à l'enseignante de faire le point sur la répartition des tâches et le climat au sein de l'équipe.

Le travail doit être le résultat d'une recherche effectuée selon les normes reconnues dans la discipline. Ainsi :

- Le travail est fondé sur une problématique (une question de recherche) et la formulation d'une ou plusieurs hypothèses. Il ne s'agit donc pas d'un exercice purement descriptif ou biographique, mais bien d'un **exercice analytique et comparatif**, en particulier pour les sections communes à l'ensemble de l'équipe
- Les manuels et les notes de cours ne constituent pas des sources pour un travail de recherche. Il faut faire des lectures spécialisées. Voir la bibliographie sélective à la fin du plan de cours ou consulter l'enseignante au besoin
- Pour la présentation et les normes de rédaction d'un travail de session, il faut se reporter au guide des étudiants du Département d'histoire : http://histoire.uqam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_aout_2014.pdf (également disponible sur Moodle).

Le travail de recherche se réalise en trois étapes :

Étape 1 : Proposition du sujet de recherche (10% - note d'équipe)

Cette première étape de la recherche amène l'équipe à choisir un sujet de recherche. Il s'agit d'expliquer l'intérêt personnel pour le sujet de recherche, la pertinence de ce sujet (en quoi il s'inscrit dans le contexte et la thématique du cours), le choix du cadre spatio-temporel (à justifier) et de formuler une question générale de recherche (entre 500 et 800 mots). Ce premier moment de la recherche permet aussi de vérifier la disponibilité des informations sur le sujet choisi et de fournir une bibliographie sélective présentée selon les normes.

Date de remise : 11 février (à 18h00, au début du cours, sur Moodle)

Étape 2 : Présentation orale du devis de recherche (note d'équipe : 10%, note individuelle : 10%)

Chaque équipe présente son travail de recherche (voir le détail des éléments demandés à l'étape 3) au groupe-cours, en 25 à 35 minutes (le nombre de minutes sera déterminé pendant la session en fonction du nombre d'équipes). Une discussion suivra avec le reste de la classe et l'enseignante livrera ses commentaires à chaque équipe par fichier audio quelques jours après la présentation.

Dates : 17 mars, 25 mars, 1^{er} avril, 8 avril

Le calendrier des présentations sera établi de concert avec les étudiant-e-s.

Étape 3 : Travail de recherche final (note d'équipe : 10%, note individuelle : 10%)

L'équipe poursuit son travail de précision et d'amélioration des éléments qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation aux étapes précédentes. À l'étape 3, elle procède à la finalisation du travail, qui devra comporter, à terme, les sections suivantes :

- Table des matières
- Introduction (note d'équipe)
- Problématique : contexte historique, question de recherche, hypothèse(s) et concepts mobilisés (note d'équipe)
- Situation relative à la thématique retenue dans le pays 1, incluant l'intégration et l'analyse d'une source primaire écrite par une femme/un groupe de femmes ou portant sur une femme/un groupe de femmes (note individuelle)
- Situation relative à la thématique retenue dans le pays 2, incluant l'intégration et l'analyse d'une source primaire écrite par une femme/un groupe de femmes ou portant sur une femme/un groupe de femmes (note individuelle)
- Situation relative à la thématique retenue dans le pays 3, incluant l'intégration et l'analyse d'une source primaire écrite par une femme/un groupe de femmes ou portant sur une femme/un groupe de femmes (note individuelle)
- Démarche comparative, validation/infirmité de l'hypothèse (note d'équipe)
- Conclusion (note d'équipe)
- Bibliographie (note d'équipe)

Considérant que les sections individuelles comporteront entre 7 et 10 pages chacune, le travail final devrait compter entre 35 et 45 pages, incluant l'introduction, la problématique, la démarche comparative et la conclusion, et excluant la bibliographie, la table des matières et le cas échéant, les annexes.

Dates de remise : 1^{er} avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 17 mars)
8 avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 25 mars)
15 avril (les équipes ayant présenté l'exposé le 1^{er} avril)
20 avril (pour les équipes ayant présenté l'exposé le 8 avril)

6. Modalités de consultation des travaux et des examens

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe ou, dans le cas des travaux électroniques, par courriel aux étudiant-e-s sur leur adresse @courrier.uqam.ca. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant-e joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande. Ils feront également l'objet d'une rétroaction collective en classe.

7. Grille de notation du département d'histoire

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
100-88	87-85	84-82	81-78	77-75	74-72	71-68	67-65	64-62	61-58	57-55	54-0

8. Autres consignes et considérations

Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes de présentation du Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire :

http://histoire.uqam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_aout_2014.pdf

L'Atelier d'histoire Michel-Grenon est situé au local A-6015, tél: (514) 987-3000 poste 1698. C'est un lieu d'étude pour les étudiantes, étudiants en histoire. Il comprend un centre de documentation pour consultation sur place et offre un **service de monitorat** avec une aide pédagogique pour la préparation des travaux. Ce service est assuré par des étudiantes, étudiants à la maîtrise en histoire. Les heures d'ouverture de l'Atelier Michel-Grenon sont affichées sur le site internet du département à partir de la 3^{ème} semaine du semestre.

Il existe également un service de **monitorat en études féministes**. Ce monitorat s'adresse en particulier, mais pas exclusivement, aux étudiant.e.s du certificat et de la concentration en études féministes, pour répondre à vos questions relatives aux théories, pratiques et méthodologies féministes (comptes-rendus, travaux de recherche, sources bibliographiques et citations, etc.). N'hésitez pas à consulter l'enseignante pour plus de détails.

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un-e auteur-e, si courte soit-elle, sans mettre les guillemets d'usage et la ou le citer, méritera minimalement un échec pour ce travail. Vous êtes prié-e-s de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude à la fin de ce syllabus.

9. Environnement de classe

En affirmant que le «privé est politique», des historiennes des femmes ont mis en lumière la dimension politique de la dichotomie «public/privé» et ont souligné le caractère sociologique de problèmes qui relevaient auparavant du personnel et de l'intime. Par conséquent, le cours abordera plusieurs questions qui peuvent susciter des divergences d'opinions; elles font partie intégrante du processus d'apprentissage. Lorsque de telles situations surviennent, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord. Néanmoins, vous êtes tenu-e-s d'aborder les sujets controversés en conservant une ouverture d'esprit et une attitude de respect envers la classe. Divers comportements permettant l'expression et la participation équitable de toutes et tous sont également encouragés. Il s'agit notamment de ne pas monopoliser la parole, d'être sensible aux dynamiques genrées en présence et d'attendre son tour pour s'exprimer. L'enseignante interviendra si ces conditions ne sont pas respectées. Vous êtes également prié-e-s de prendre connaissance de la politique de l'UQÀM quant au harcèlement sexuel, disponible à la fin de ce plan de cours.

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE SUR LA CORRECTION DU FRANÇAIS

Il a été décidé « qu'en conformité avec la politique du département, le français soit considéré comme un critère d'évaluation à part entière pour chacun des travaux et examens réalisés par les étudiantes et étudiants et que cette exigence soit formellement rappelée dans tous les plans de cours du département » (Résolution AD 11-05-06-81).

Pour la politique du département, veuillez lire le paragraphe correspondant à la page 5 du Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire : « la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit ».

LE PLAGIAT À L'UQÀM : c'est tolérance zéro

Compte tenu de l'ampleur croissante d'infractions de nature académique affectant les universités québécoises, l'UQÀM a modifié son règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier se fonde sur le principe de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, d'autoplégat, de fraude, de copiage, de tricherie, de falsification de document ou création de faux documents, etc. Les étudiantes et étudiants sont tenu(e)s de respecter rigoureusement le règlement no 18 dont on prendra connaissance à l'adresse suivante :

www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html
www.tricherie.uqam.ca

Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web dans laquelle se trouvent de nombreuses informations décrivant précisément la nature et les diverses formes de plagiat, de même que des indications portant sur les règles à respecter concernant la citation et l'identification des sources. On la trouvera à l'adresse suivante :

www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/

TRICHER, C'EST RENONCER À VOTRE RÉUSSITE.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique (PLAGIAT)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit : la substitution de personnes; l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence; la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant; l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée; la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé; l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne; l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle; la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances; la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression induite exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM :
 - <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
 - Numéro d'urgence: [1-888-933-9007](tel:1-888-933-9007)
- Trêve pour Elles : <http://trevepourelles.org/wp/>
 - Tél. : [514-251-0323](tel:514-251-0323)
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
 - Tél. : [514-529-5252](tel:514-529-5252)
- Mouvement contre le viol et l'inceste : <http://contreleviol.wordpress.com/>
 - Tél. : [514-278-9383](tel:514-278-9383)
- Centre de solidarité lesbienne : <http://www.solidaritelesbienne.qc.ca>
- Tel : [514-526-2452](tel:514-526-2452)